

4810 LEGAL

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique

Capital social : 181.000 Euros

Siège social : 288 rue Duguesclin

69003 LYON

925 254 369 RCS LYON

(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

LE SOUSSIGNE :

- **Monsieur Jérôme LUCAS**

Propriétaire de 181.000 parts

Agissant en qualité de Gérant et d'Associé Unique propriétaire de la totalité des 181.000 parts sociales composant le capital et les droits de vote de la Société,

Conformément aux dispositions de l'article 31.5 des statuts,

A pris les décisions suivantes, savoir :

PREMIERE DECISION

DEUXIEME DECISION

TROISIEME DECISION

QUATRIEME DECISION

CINQUIEME DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de LYON (69003) 288, rue Duguesclin à LYON (69003) Tour Suisse, 1 Boulevard Marius Vivier Merle et ce à compter de ce jour.

SIXIEME DECISION

L'associé unique décide de mettre à jour l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à :

LYON (69003) Tour Suisse – 1 Boulevard Marius Vivier Merle

Il peut être transféré en tout autre endroit du ressort du Barreau de LYON par une décision simple de la gérance, qui sera habilitée à mettre à jour les statuts en conséquence, et partout ailleurs en vertu d'une délibération des associés prise dans les conditions prévues pour les modifications des statuts ».

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par l'Associé Unique et Gérant.

Fait à LYON,
Le 18 juin 2025,
En un (1) exemplaire.

Jérôme LUCAS

